

# CAP SUR

# 2030



Pour une construction  
métropolitaine durable à l'échelle  
**de la région  
urbaine de Lyon**

+++++

PRODUCTION  
**Région Urbaine de Lyon**  
APPUI SCIENTIFIQUE  
Acadie-Martin Vanier



# 2030

CAP SUR 2030

## UN APPEL À ALLER DE L'AVANT

PAR JEAN-PAUL BRET

Délégué des co-présidents de la Région Urbaine de Lyon

Les métropoles qui s'imposent aujourd'hui en Europe sont celles qui ont défendu une vision partagée et qui ont su appréhender, avant les autres, les changements qui s'annonçaient. L'exercice est ambitieux.

L'évolution des modes de vie, les mutations de l'économie, l'instabilité des marchés financiers, l'urgence écologique, la rapidité des innovations technologiques... compliquent notre appréhension du monde et interrogent en profondeur notre conduite de l'action publique. Les défis à relever sont vastes et complexes, parfois même contradictoires. S'en saisir est la première condition de notre réussite. Les anticiper et les préparer au mieux est de notre responsabilité.

La démarche prospective **Cap sur 2030** ouverte par la RUL à la demande de la Région Rhône-Alpes porte cette ambition. Elle a été élaborée en concertation avec les collectivités membres de la RUL et ses partenaires, avec l'appui de Martin Vanier, expert en stratégie territoriale.

C'est une initiative forte, car imaginer l'avenir collectivement, c'est déjà le construire. Sans proposer de solutions toutes faites ou de réponses absolues, **Cap sur 2030** est porteur d'une dynamique métropolitaine qui nous ouvre de nouveaux champs de coopération. Et il a cette part d'audace qui nourrit les grands projets.

En ce sens, **Cap sur 2030** est avant tout l'expression d'une volonté : celle d'aller de l'avant et de se donner un temps d'avance, dès maintenant ! •

### sommaire

|       |                                                                                                                                                                                                 |       |
|-------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| +++++ |                                                                                                                                                                                                 |       |
| ➔     | <b>CAP SUR 2030</b>                                                                                                                                                                             | p. 4  |
|       | * Pour une construction métropolitaine durable à l'échelle de la région urbaine lyonnaise                                                                                                       |       |
| ➔     | <b>CHANGEMENT DE PARADIGME</b>                                                                                                                                                                  | p. 6  |
|       | * Le monde change, la région urbaine lyonnaise aussi                                                                                                                                            |       |
|       | * Nouveaux rapports entre richesse et ressource<br><i>Comment s'enrichir en cultivant ses propres ressources ?</i>                                                                              | p. 8  |
|       | * Nouveaux rapports entre puissance publique et individu<br><i>Comment combiner ressource publique et individuelle ?</i>                                                                        | p. 10 |
|       | * Nouveaux rapports entre production et savoir<br><i>Comment donner accès pour toute la société métropolitaine à l'âge de la connaissance ?</i>                                                 | p. 12 |
|       | * Nouveaux rapports entre espace et mobilité<br><i>Comment changer de modèle de mobilité ?</i>                                                                                                  | p. 14 |
| ➔     | <b>CHANGER DE POSTURES POUR ACCOMPAGNER LE NOUVEAU PARADIGME DE DÉVELOPPEMENT</b>                                                                                                               | p. 18 |
|       | * Changer de postures dans le monde de l'action publique producteur des politiques publiques<br><i>Penser et produire les politiques publiques autrement</i>                                    | p. 20 |
|       | * Changer de postures à l'égard du monde de l'action collective, citoyenne et individuelle<br><i>Expérimenter et s'appuyer sur les forces de l'action collective, citoyenne et individuelle</i> | p. 22 |
| ➔     | <b>S'OUVRIR DES VOIES NOUVELLES POUR CONSTRUIRE LES POLITIQUES COMMUNES DE DEMAIN</b>                                                                                                           | p. 26 |
|       | * Une politique commune de l'attractivité                                                                                                                                                       | p. 28 |
|       | * Une politique commune de la "soutenabilité"                                                                                                                                                   | p. 30 |
|       | * Une politique commune de la créativité                                                                                                                                                        | p. 34 |
|       | * Une politique commune de la sociabilité                                                                                                                                                       | p. 36 |
|       | * Une politique commune de la mobilité                                                                                                                                                          | p. 39 |
| ➔     | <b>CONCLUSION</b>                                                                                                                                                                               | p. 42 |
| ➔     | <b>ACTEURS DE CAP SUR 2030</b>                                                                                                                                                                  | p. 44 |
| +++++ |                                                                                                                                                                                                 |       |

# Pour une **construction** métropolitaine **durable** à l'échelle de la région urbaine lyonnaise

La région urbaine lyonnaise, de Saint-Etienne à Bourg-en-Bresse, de Roanne à l'agglomération du Nord-Isère, et de Villefranche-sur-Saône au Pays Viennois, est riche de la diversité de ses terroirs, de ses populations et de ses entreprises. C'est un gage de réussite pour le développement durable car c'est dans la complémentarité et la transaction entre territoires, selon leurs atouts et leurs besoins, que les objectifs a priori contradictoires d'attractivité économique, de solidarité sociale et de préservation environnementale, pourront être servis ensemble.

Une grande convergence hydrographique à l'interface entre le Massif Central et les piémonts alpin et jurassien ; un espace d'échanges historique, ouvert sur l'Europe, et porteur d'une tradition d'humanisme et de tempérance ; une ingéniosité productive qui fait vivre sans relâche les révolutions technologiques ; le cœur d'une puissante région européenne, animé d'une forte culture de l'action publique... Telles sont quelques-unes des caractéristiques de la région urbaine lyonnaise qui lui indiquent, et lui indiqueront demain encore, sa voie propre pour un développement durable.

## **"CAP SUR 2030" EST UN RÉFÉRENTIEL D'ANTICIPATION.**

En fixant notre horizon à 2030, c'est à un changement de paradigme de développement auquel il faut se préparer et travailler.

Les raisons globales en sont connues (Global Change, nouvelle géo-économie mondiale, vieillissement démographique des nords et migrations des suds...) ; les raisons locales, métropolitaines et nationales, ne sont pas moindres (raréfaction de l'argent public, nouvelles aspirations individuelles et collectives, clean tech et croissance verte...).

**"CAP SUR 2030" EXPLORE LES VOIES NOUVELLES,** par lesquelles la région urbaine lyonnaise pourra réussir à long terme son rendez-vous avec les bouleversements à venir.

## **"CAP SUR 2030" NE PRÉTEND PAS RÉPONDRE À TOUT, PARTOUT.**

Son ambition est plus limitée, mais sans doute plus difficile : énoncer les quelques grands domaines prioritaires dans lesquels il convient d'anticiper les efforts qu'il faudra déployer collectivement dans les années à venir, pour être véritablement une métropole durable, à l'échelle de la région urbaine de Lyon, et dans la culture de ses spécificités. Le monde change, notre territoire métropolitain aussi : "Cap sur 2030" recherche les conditions pour, et les champs où, conduire les changements.

De ce point de vue, plus que jamais, les propositions faites ici ne valent que par le débat qu'elles entraînent.



# CHANGEMENT DE PARADIGME

**Le monde change,  
la région urbaine  
lyonnaise aussi**

+++++  
**LE MONDE CHANGE.** Ce monde de changements s'impose inévitablement à nous, en même temps que nous contribuons à le produire à notre mesure.

Entre grands facteurs exogènes de changement, et capacité à les produire, les territoires métropolitains ont une position qui leur est propre. Ils sont les réceptacles immédiats des changements

globaux, au front des mutations ; et ils sont également les plus à même d'émettre à leur tour des facteurs de changement, de les initier. L'ambition du développement durable est au cœur de cette dualité : le tournant de la durabilité s'impose globalement aux territoires métropolitains, mais il est aussi la nouvelle trajectoire qu'ils peuvent négocier volontairement.

Ce jeu croisé des changements globaux et des changements conduits par les acteurs des territoires métropolitains a commencé à faire bouger quatre grands rapports fondamentaux. On peut considérer que si ces quatre grands rapports sont réellement transformés, c'est un véritable changement de paradigme qu'on aura vécu à l'horizon 2030.

+++++



# Nouveaux rapports entre richesse et ressource

COMMENT S'ENRICHIR EN CULTIVANT SES PROPRES RESSOURCES ?

*Longtemps, trop longtemps, s'enrichir a consisté à transformer, donc consommer, des ressources, pour y incorporer du travail humain. Dans un monde de ressources finies, où même les cycles de ressources les plus courts peuvent désormais être taris, il ne s'agit plus de s'enrichir en consommant toujours plus de ressources, toujours plus lointaines, mais bien de s'enrichir en cultivant toujours mieux ses propres ressources.*

## POUR LA RÉGION URBAINE LYONNAISE EN 2030 :

### ➔ L'EAU SERA LA QUESTION MAJEURE

Parce qu'elle est le premier élément de la chaîne de la biodiversité, et des ressources naturelles, aussi première des énergies, qu'elle caractérise à la fois l'espace et l'histoire de notre territoire et qu'elle devient un élément culturel majeur, l'eau sera le sujet central. Nous pouvons avoir des divergences d'appréciation sur les stratégies à venir (vers plus ou moins d'interconnexion ? Vers une ressource globale ou locale ? Vers moins ou plus d'usages ?), mais il reste une conviction : l'eau est un problème stratégique pour l'avenir de la région urbaine lyonnaise, partagé par tous ses territoires.

**A VENIR**  
Janv. 2030  
*Organiser la régulation métropolitaine de l'eau, incluant ses rapports à l'amont et à l'aval et l'économie globale du cycle.*

### ➔ L'ALIMENTATION (SÉCURITÉ, TRAÇABILITÉ, QUALITÉ, PROXIMITÉ) SERA L'AUTRE GRAND SUJET MÉTROPOLITAIN

Les métropoles durables seront celles qui sauront "préparer leur cuisine", depuis la production de biens alimentaires locaux de qualité, jusqu'à leur offre comme des biens culturels expressifs du savoir vivre ensemble.

Là aussi, des divergences d'appréciation sur l'amplitude stratégique sont possibles (vers plus de circuits courts et de proximité, ou plus de mondialisation et d'industrialisation ? Vers plus ou moins de territorialisation de l'agriculture ?), mais demeure une intuition forte : bien se nourrir et faire vivre sa gastronomie est un sujet mobilisateur pour la région urbaine.

**A VENIR**  
Janv. 2030  
*Conforter la ressource alimentaire et gastronomique de et pour toute la région urbaine.*

### ➔ PRODUIRE LOCALEMENT DE L'ÉNERGIE ET MAÎTRISER SA DEMANDE SERA UNE NÉCESSITÉ

Comme toutes les grandes régions urbaines, la région urbaine de Lyon sera vraisemblablement plus consommatrice que productrice, mais du fait de l'obligation d'équilibrer son bilan carbone, elle aura dû prouver sa contribution à l'effort régional, soit par la mise en production à grande échelle de ressources renouvelables de son territoire, soit par ses avancées technologiques et leurs usages massifs (nouvelles motorisations).

Etre riche de son énergie sera une condition de la métropole durable. Etre économe de sa demande en sera une autre, plus décisive encore. Une politique de l'énergie sera, demain, pour une part croissante, une politique de la maîtrise de la demande d'énergie.

**A VENIR**  
Janv. 2030  
*Soutenir la production locale d'énergies renouvelables et l'ingénierie de la maîtrise de la demande énergétique.*



## IDÉE

Au contact de la Dombes bressane et du Val de Saône, la "ferme-école" de la métropole forme à tous les métiers de la chaîne gastronomique, de la production des composants de qualité à la maîtrise de l'économie des circuits courts, en passant par la mise en œuvre culinaire. Tête de réseau d'un ensemble de sites de production et de formation, elle est intégrée au Pôle universitaire de Lyon-Saint-Etienne.

# Nouveaux rapports entre puissance publique et individu

## COMMENT COMBINER RESSOURCE PUBLIQUE ET INDIVIDUELLE ?

*Les sociétés démocratiques se sont affirmées et construites comme des sociétés solidaires de biens publics. Le principe de puissance publique leur est essentiel. En même temps, elles sont des sociétés de droits croissants par lesquels les individus sont devenus des sujets agissants et exigeants, parfois organisés dans la société civile, ses associations, ses entreprises, ses mutuelles, ses collectifs, ses réseaux...*

Une des plus grandes angoisses des sociétés démocratiques est de produire l'individualisme qui leur serait fatal. Mais "l'air de la ville rend libre", et la métropole des individus est inhérente à la démocratie. Les métropoles durables seront celles qui sauront combiner la puissance publique et celle des individus en quête de solutions collectives.

### AU SEIN DE LA RÉGION URBAINE LYONNAISE EN 2030 :

#### LE TEMPS DE LA TOUTE PUISSANCE PUBLIQUE VA S'ESTOMPER

La raréfaction de l'argent public, l'affirmation de mondes d'action "hors public", la puissance des réseaux sociaux, des systèmes autonomes, mondialisés ou non, des expertises profanes, feront sans doute que les solutions individuelles seront des alternatives, en même temps que des conditions de la régulation collective.

La puissance publique sera toujours forte, mais elle devra apprendre à travailler plus étroitement avec les individus et leurs nombreux collectifs à diverses échelles. On ne sera plus "administrés", ni même "usagers", mais pleinement acteurs, donc citoyens.

**A VENIR**

Travailler la décision publique avec les individus et leurs collectifs de la région urbaine.

#### IL FAUDRA RENDRE DES ARBITRAGES ENTRE ÉCONOMIE PUBLIQUE ET ÉCONOMIE MARCHANDE CONCERNANT LES BIENS COMMUNS

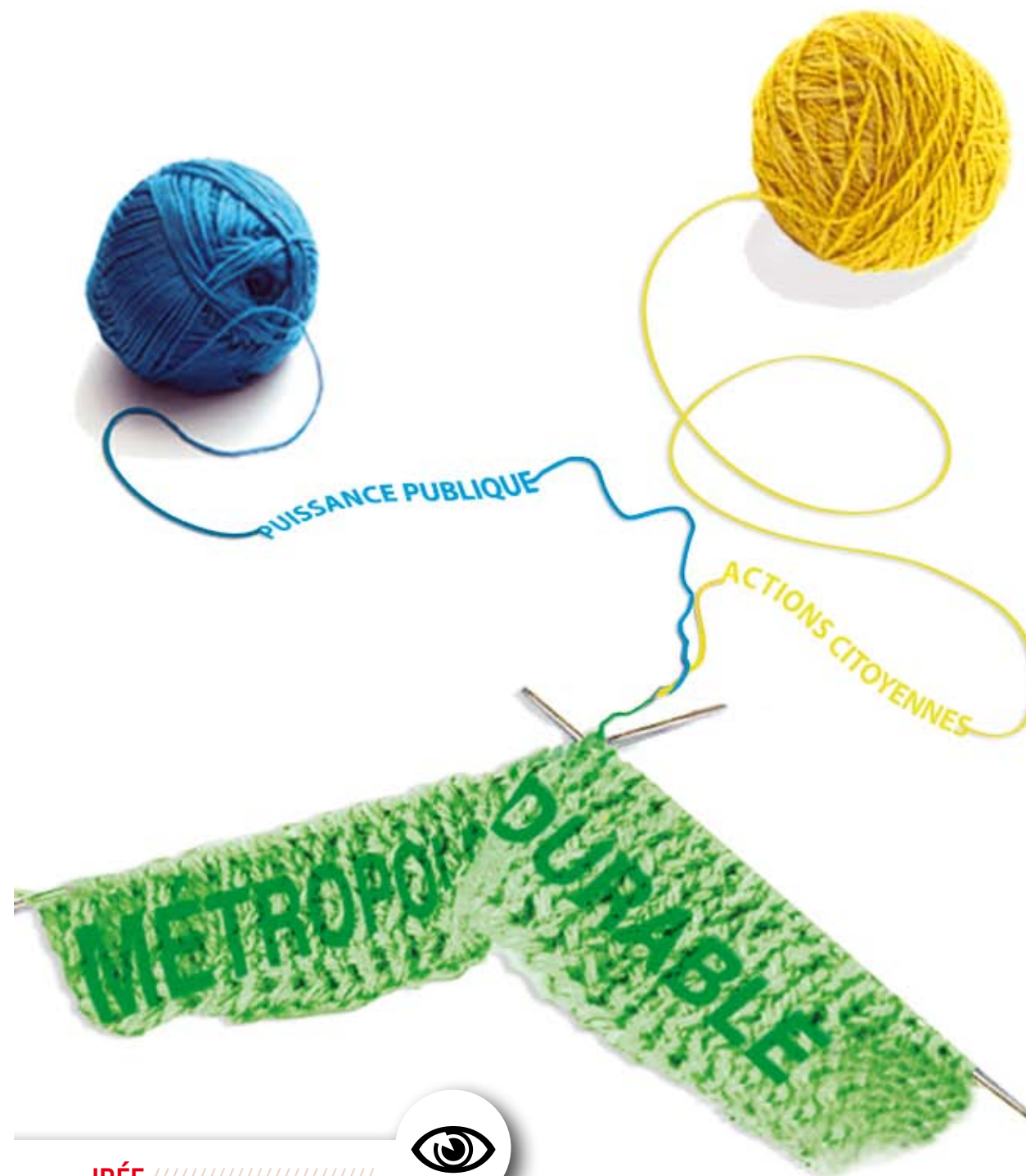
L'indispensable transaction métropolitaine des biens environnementaux sera-t-elle une économie publique, plutôt solidaire, ou une économie privée, essentiellement marchande ? Ou les deux entremêlées, comme toujours ? Et alors où seront les leviers d'une action publique efficace ?

Cette transaction concerne d'abord le premier des biens communs : le foncier. Elle dépasse plus généralement le principe selon lequel seule la propriété des biens (publics ou privés) peut définir leur statut et leur droit d'usage.

La notion de patrimoine national a été inventée pour contribuer à construire la nation, à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est par la reconnaissance de biens métropolitains, essentiellement environnementaux, que se construira la métropole durable du XXI<sup>e</sup> siècle.

**A VENIR**

Construire les modalités de la transaction entre territoires au sein de la région urbaine.



#### IDÉE

"Expression de la démocratie des usages, le Conseil Citoyen Métropolitain se réunit chaque semestre dans une des villes de la région urbaine de Lyon."

# Nouveaux rapports entre production et savoir

COMMENT DONNER ACCÈS POUR TOUTE LA SOCIÉTÉ MÉTROPOLITAINE À L'ÂGE DE LA CONNAISSANCE ?

*Les sociétés industrielles ont accéléré le progrès en incorporant la science dans la production. Les sociétés de la connaissance changent les rapports aux savoirs, qui deviennent des richesses en eux-mêmes. Désormais, le progrès doit s'inscrire fondamentalement dans ce nouveau rapport, moins soucieux de la traduction de la science en nouveaux objets et biens exportables, et davantage attentif à son rôle dans la qualité sociale et environnementale des activités humaines.*

Les territoires de la région urbaine de Lyon sont d'historiques espaces d'inventions techniques et de production industrielle. Ils sont appelés à diversifier leur rapport à la science, pour en faire une dimension beaucoup plus collective, culturelle, constitutive de la condition métropolitaine.

**D'ICI 2030, LE RENDEZ-VOUS DE LA RÉGION URBAINE DE LYON AVEC LA SCIENCE SERA CRUCIAL PARCE QUE :**

**LES SCIENCES DU VIVANT, LES SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT, LES SCIENCES DE L'INFORMATION VONT STRUCTURER UN NOUVEAU MONDE ÉCONOMIQUE DE BIENS ET SURTOUT DE SERVICES**

"Croissance verte" pour les uns, âge des *clean tech* pour les autres, nouvelle économie des fonctionnalités, société du numérique : quel que soit le noyau dur qu'on imagine au centre de ce nouvel âge économique, il sera à haute densité scientifique.

Ces métropoles doivent faire émerger les conditions scientifiques de leur durabilité, et se soucier de l'acceptabilité sociale des nouvelles technologies.



**A VENIR**

Mettre la culture de la science au cœur du projet métropolitain.

**LA PRODUCTION IMMATÉRIELLE SERA DÉTERMINANTE**

La valeur ajoutée des biens matériels tiendra de plus en plus à la quantité et la qualité des services qui leur seront attachés. La science des usages relaiera et guidera la science des produits.

Les distinctions héritées du XX<sup>e</sup> siècle (industrie versus service, science versus production, valeur immatérielle versus valeur matérielle...) seront dépassées par le continuum des fonctions de la société de la connaissance, dont les maîtres mots seront hybridation et incorporation. Les territoires métropolitains seront au cœur de cette société de la connaissance, en fonction de leur créativité, leur fluidité sociale, la qualité de leur système éducatif...



**A VENIR**

Promouvoir la science des usages de la région urbaine.



**IDÉE**

"Le consortium d'innovation par les usages du pôle scientifique et urbain de Lyon-Saint-Etienne met au point l'application network at home."



# Nouveaux rapports entre espace et mobilité

## COMMENT CHANGER DE MODÈLE DE MOBILITÉ ?

*La révolution industrielle s'est fondée sur la vitesse et les infrastructures. La révolution informationnelle, qui ne fait que commencer, instaure le "à distance" et redonne, paradoxalement, une nouvelle valeur aux proximités et à la mixité des lieux.*

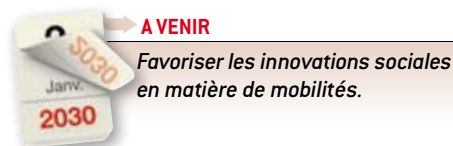
**P**lus vite, plus loin, moins cher : le modèle extensif de mobilité a ses limites, elles sont en vue. Cela ne signifie sans doute pas un monde moins mobile, mais plutôt un usage différent des circulations des personnes et des biens. Un territoire carrefour métropolitain comme la région urbaine de Lyon ne peut pas raisonner seulement en terme de nouvelles infrastructures de circulation. Il devra également trouver de nouveaux gains d'efficacité collective dans la gestion combinée des circulations, la construction des proximités de tous ordres, la fiabilité et le confort des réseaux et des services, le déploiement d'une "infostructure" pour l'usage de l'infrastructure.

Dans la région urbaine lyonnaise comme ailleurs, demain la fluidité et l'accessibilité compteront davantage que la vitesse et le mouvement.

### PARCE QUE D'ICI 2030 :

#### LA SOCIÉTÉ MOBILE VA CONTINUER À S'INVENTER ET À SE SURPRENDRE

- En multipliant les solutions combinées (pas de solution miracle, mais une chaîne de solutions de mobilités), des plus anciennes (le car) aux plus futuristes (l'aérien personnel), des plus individuelles (le deux roues électrique), aux plus globales (les autoroutes de la mer).
- En combinant moindre mobilité locale et plus forte mobilité globale (économique).
- En intégrant mieux la mobilité dans la vie (tout déplacement sera une chaîne de services et de consommations) et dans la ville.



#### L'INDIVIDU DEVIENDRA RÉGULATEUR DE SA PROPRE MOBILITÉ...

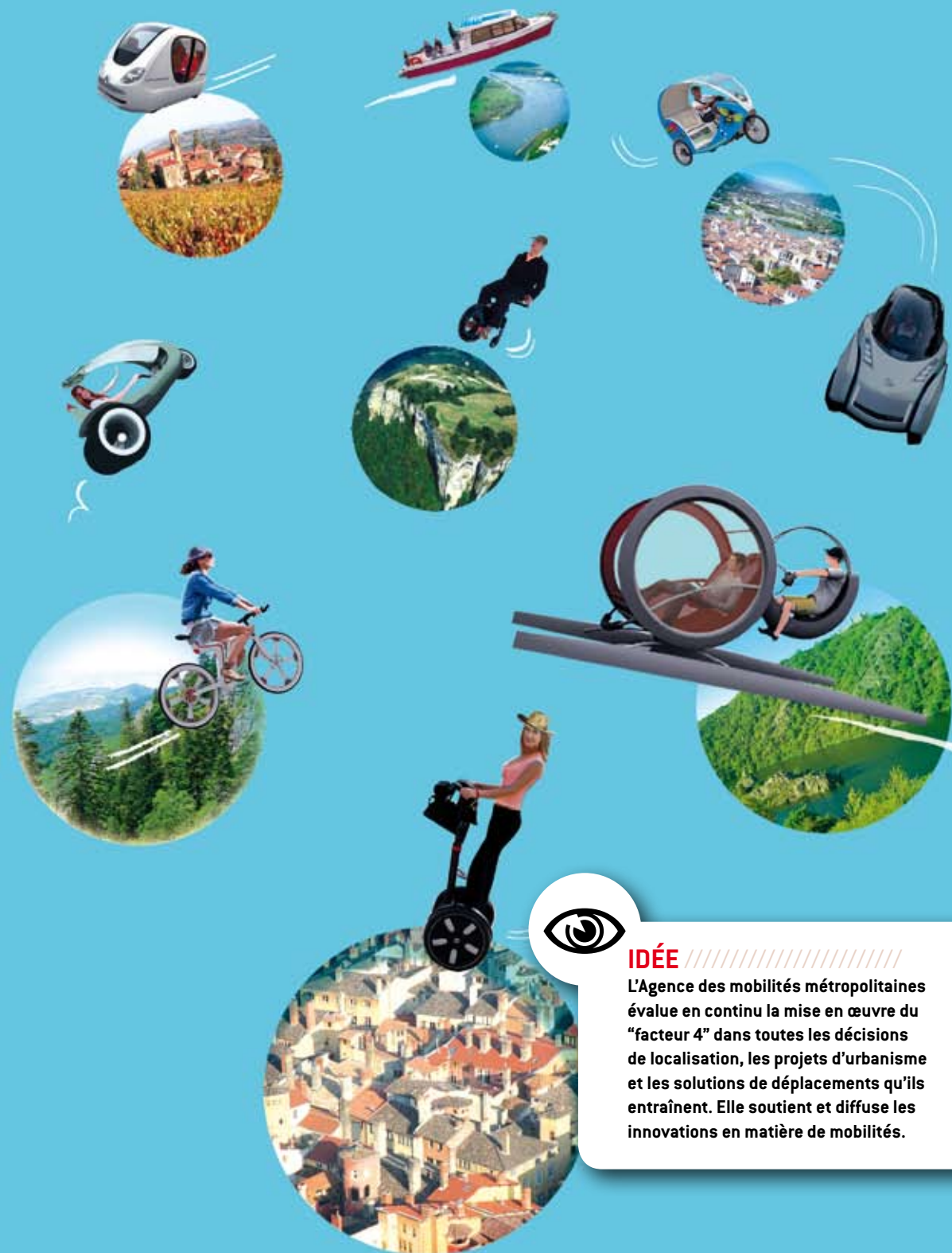
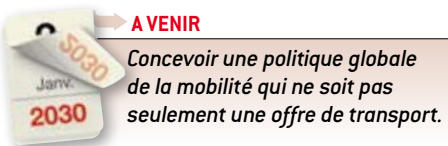
Grâce aux technologies de l'information, aux outils nomades qui nous accompagneront en permanence, grâce à la multiplication des choix d'accès (physiques, à distance, différés, payants...), grâce au partage de données et aux usages sociaux qui en seront faits... non sans différenciation sociale et ségrégation.



#### ... MAIS CETTE "AUTORÉGULATION" SERA DÉPENDANTE D'UNE INTERVENTION PUBLIQUE RENOUVELÉE POUR :

- Construire l'info-structure en question.
- Étendre l'offre diversifiée de transports collectifs.
- Faire des grandes infrastructures routières un système collectif de transport individuel (régulation, contrôle, guidage).
- Maîtriser la compétition foncière aux espaces nœuds de déplacements (gare, hubs).
- Former aux métiers du transport de demain (notamment fluvial).
- Pousser aux reports modaux.
- Organiser les temps sociaux...

... éternelle dialectique de l'individu libre dans une société organisée.



**IDÉE** // L'Agence des mobilités métropolitaines évalue en continu la mise en œuvre du "facteur 4" dans toutes les décisions de localisation, les projets d'urbanisme et les solutions de déplacements qu'ils entraînent. Elle soutient et diffuse les innovations en matière de mobilités.

+++++

Le changement de paradigme, s'il doit se produire, ne se réalisera pas uniquement par des mutations globales (celles énoncées ici et d'autres à découvrir encore) : il adviendra aussi à travers la capacité des territoires à se transformer à travers lui, à inventer des réponses nouvelles, à construire des nouveaux champs d'intérêt collectif. Tous ne muteront pas au même rythme.

Les territoires de la région urbaine lyonnaise ont, comme d'autres, leurs forces de blocage, de résistance, d'inertie. Dans un monde qui change, la première politique à entreprendre ensemble est celle qui se donne pour objectif de nourrir et de diffuser la culture du changement, pour que celui-ci reste intelligible au plus grand nombre.

Les sociétés se bloquent lorsqu'elles ne comprennent plus ce qui leur arrive, de l'extérieur. **Une métropole durable est une métropole qui sait se transformer sans produire les clivages de l'incompréhension.**

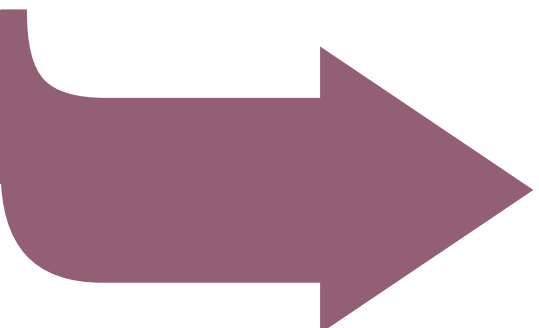
Le défi est d'autant plus fort que **l'imprévisibilité, les alternatives, la diversité, les cycles courts, feront sans doute coexister plusieurs formes d'organisations économiques et sociales au sein de la région urbaine lyonnaise.**

**Intelligible et multiple : telles seront les qualités de la métropole durable qui vaudra demain construire sa trajectoire dans les changements profonds qui s'annoncent.**

*Se préparer, à l'échelle de la région urbaine de Lyon, au changement de paradigme de développement, en même temps que le nourrir : tel est l'objectif de "Cap sur 2030".*

+++++

# CHANGEMENT DE POSTURES



**pour  
accompagner  
le nouveau  
paradigme de  
développement**

+++++

**PEUT-ON "FAIRE COMME AVANT"** pour agir dans un monde qui change et se confronter aux nouveaux enjeux qui s'affirment ? Suffira-t-il de repérer les nouveaux sujets à investir par les politiques publiques, sans modifier la façon de les penser, de les concevoir, de les mettre en œuvre, de les porter dans la durée ?

Comme on vient de le voir, ce qui est en train de changer dans les territoires métropolitains, c'est aussi les conditions dans lesquelles les acteurs, et parmi eux les acteurs publics, se saisissent des problèmes de leur temps.

Pour construire à l'échelle de la région urbaine de Lyon une métropole durable, il faudra en passer par un double changement de postures :

- Changement de postures pour le monde de l'action publique proprement dit, quant à sa façon de déployer les politiques publiques de demain.
- Changement de postures des acteurs publics vis-à-vis des autres acteurs de la métropole, lorsqu'ils sont porteurs de solutions collectives utiles pour la métropole durable.

C'est ce double changement de postures qui constitue le socle de "Cap 2030".

+++++

# Changer de postures dans le monde de l'action publique producteur des politiques publiques

PENSER ET PRODUIRE LES POLITIQUES PUBLIQUES AUTREMENT

## EMBRASSER LA COMPLEXITÉ MÉTROPOLITAINE ET LE DÉFI DE SA SOUTENABILITÉ

La complexité métropolitaine, c'est à la fois la condition et le champ d'exercice des politiques métropolitaines de développement soutenable. La complexité métropolitaine (polycentrisme, hétérogénéité des espaces, des fonctions et des habitants, variabilité des situations dans le temps, multiplication des échelles, entremêlement des réseaux...) est à considérer moins comme un problème à corriger que comme le champ de la transaction interterritoriale et de l'économie des compensations en vue d'un développement soutenable à l'échelle de la métropole.

Une vieille question comme celle de l'équilibre dans l'occupation de l'espace (vides/pleins) devient le nouvel enjeu de la gestion commune d'une ressource non renouvelable, l'espace.

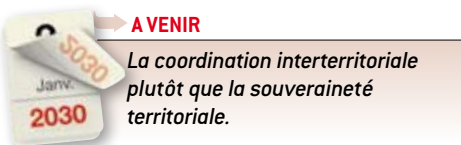


## CONCEVOIR L'ACTION PUBLIQUE COMME LE MONDE DE MISE EN COOPÉRATION DE TOUS LES ACTEURS

Changement profond : comment passer d'une posture de producteur de l'intérêt public assumé par un seul acteur, à une posture de constructeur d'un intérêt partagé entre plusieurs acteurs ?

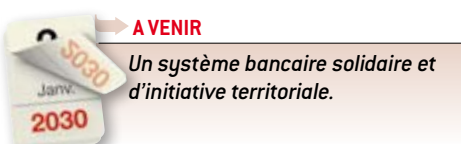
Les métropoles durables de demain seront celles qui auront su organiser ce passage qui bouscule dans un premier temps la plupart des réflexes professionnels et organisationnels actuels. Sortir de ces réflexes et en trouver d'autres pour construire des coopérations nouvelles est la toute première des pistes pour une grande région urbaine durable.

Pour cela, il faudra de plus en plus que les producteurs de l'action publique (élus, techniciens, administratifs) passent de la coordination interne à leur institution à la coordination externe avec les autres et les acteurs dits de la société civile.



## RÉINVENTER LE SYSTÈME LOCAL DE FINANCEMENT PUBLIC ET PARTENARIAL

Bienvenue dans le temps de l'argent public rare. En attendant de retrouver un jour des marges de financement public et de prélèvement fiscal à nouveau généreuses, il s'agit d'organiser l'économie "locale" (à l'échelle de la région urbaine de Lyon) des financements publics et partenariaux : coordination des dépenses, formes propres de capitalisation et de crédits. La dépendance vis-à-vis du système bancaire global a montré ses fragilités. Les territoires de demain seront ceux qui auront su se donner ou se redonner des capacités d'autonomie bancaire.

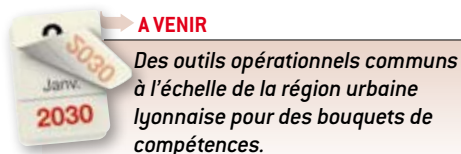


## SE Doter d'outils et de cadres opérationnels à l'échelle globale de la métropole élargie

- Pour constituer la réserve foncière en périphéries et à long terme.
- Pour gérer les trames vertes et bleues ("un hybride de SAFER, de Conservatoire du Littoral et d'EPORA").
- Pour fédérer les gestionnaires de l'eau.
- Pour fédérer les AOTU.
- Pour initier des contrats d'axes de grand territoire qui lient transport et urbanisme.
- Pour orienter et soutenir les productions agricoles d'intérêt métropolitain.
- Etc.

Rien de neuf, sinon le changement d'échelle (et encore) ? En réalité, il ne s'agit pas tant de faire grossir les outils techniques existants, que de leur donner des capacités de porter des "bouquets de compétences" adaptées aux politiques publiques de demain.

Par exemple, c'est la combinaison d'une compétence en planification, d'une compétence en gestion de trame verte, d'une compétence en gestion du patrimoine industriel et d'une compétence dans l'événementiel culturel, qui rend efficace un cadre d'action pour la mutation des anciens espaces industriels en reconversion.



# Changer de postures à l'égard du monde de l'action collective, citoyenne et individuelle

EXPÉRIMENTER ET S'APPUYER SUR LES FORCES DE L'ACTION COLLECTIVE,  
CITOYENNE ET INDIVIDUELLE

## ➔ CONDUIRE LE CHANGEMENT PAR LA RECONNAISSANCE DES PRATIQUES SOCIALES CRÉATIVES

Dès leur origine, les politiques publiques ont été conçues comme les réponses collectives aux problèmes individuels (se protéger, se loger, se déplacer, se soigner, s'éduquer...). Elles construisent la solidarité, la cohésion, l'équité, la justice sociale.

Aujourd'hui se déploient des réponses individuelles aux problèmes collectifs (l'énergie, l'eau, la biodiversité, l'alimentation saine...). Ces réponses individuelles sont sources de changement, d'innovation et de transformation sociétale.

Dans un monde qui mute en permanence par la pratique des outils technologiques du quotidien, il est indispensable de connecter la production des solutions collectives à la production des solutions individuelles.

**A VENIR**  
*Des plates-formes d'élaboration des solutions collectives prenant appui sur l'innovation des individus et des collectifs.*

## ➔ INSTITUTIONNALISER LA PRISE EN CHARGE CITOYENNE DES NOUVEAUX SUJETS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Demain, la démocratie territoriale des citoyens habitants ne suffira plus : dans une métropole élargie durable, les intérêts situés entrent en contradiction. Le nimbysme est l'ennemi du développement durable qui est fondé sur la négociation entre territoires de la métropole.

Il s'agira de construire une démocratie des usages qui s'auto-saisisse d'enjeux collectifs et contribue efficacement à les mettre à l'agenda de l'action publique, en écoutant les citoyens habitants mobiles qui vivent la métropole dans toutes ses dimensions.

**A VENIR**  
*Un conseil métropolitain des usagers en capacité d'interpeller les territoires conjointement.*

## ➔ CRÉER LE SUPPORT MÉDIATIQUE ET ÉVÉNEMENTIEL PORTEUR DU GRAND RÉCIT MÉTROPOLITAIN

L'invention de la région métropolitaine durable ne va pas de soi : elle demande à être racontée, médiatisée, exemplarisée, mise en scène et en symboles. C'est dans ce récit collectif que les acteurs se reconnaîtront et se situeront. La politique des grands événements exceptionnels et uniques (type exposition universelle, capitale européenne de la culture, jeux sportifs internationaux, etc.) est certes décisive. Elle ne peut pas exonérer d'un travail de fond en la matière, qui construise patiemment le référentiel commun de la métropole en construction.

**A VENIR**  
*Une production commune à l'échelle de la région urbaine de Lyon d'un média et/ou d'un événement qui racontent la métropole durable en construction.*



**IDÉE**  
"Incubateur de projets citoyens, la RUL développe un service web qui organise les appels à idées, fait circuler les solutions et soutient les meilleures initiatives."



+++++

**L**e changement de postures pour les acteurs publics et privés de la construction métropolitaine, au sein de la RUL, est la condition pour que le changement de paradigme par définition global ouvre ici des voies nouvelles aux politiques publiques de demain. De ce point de vue, le système "rulien" des acteurs métropolitains présentent les avantages de ses inconvénients.

Dispersé par une géographie et une histoire de frontières et d'identités particulières, il n'est pas centraliste, il est fondé sur l'inlassable négociation. Carrefour de différences, la région urbaine lyonnaise possède déjà dans sa culture politique et technique la nécessité et l'habitude de la transaction.

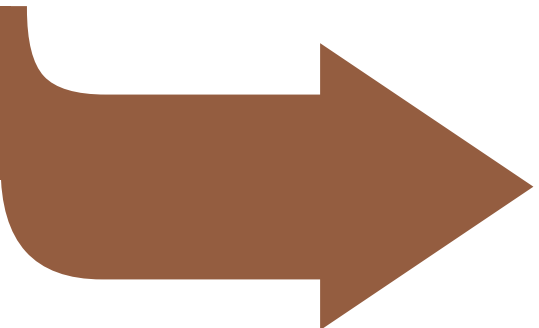
**C'est ce patrimoine là qu'il s'agit d'ériger rationnellement en principe organisateur de l'action publique et collective.** En somme, pour les acteurs de la RUL, l'invitation à une construction métropolitaine durable est d'aller au bout des logiques qui les animent lorsqu'ils savent qu'à l'avenir, rien ne se fera vraiment à cette échelle autrement que par la coopération.

+++++



# S'OUVRIR

## DES VOIES NOUVELLES



**pour construire  
les politiques  
communes  
de demain**

+++++

**LE CHANGEMENT DE PARADIGME** et le changement de postures conduisent à imaginer des voies nouvelles pour une métropole durable à l'échelle de la région urbaine lyonnaise. Entre nouvelle croissance verte, économie des fonctionnalités, économie des proximités, économie sociale et solidaire, économie de la connaissance, et d'autres encore, l'heure n'est pas à décréter un modèle unique pour la métropole durable à l'échelle de la région urbaine de Lyon : la diversité des innovations sera bien plus riche que l'unicité d'un modèle.

Cependant, la diversité n'est pas incompatible avec une communauté de vues quant à la façon de "faire société", dans toutes ses dimensions, économique, culturelle, civique et citoyenne, etc. C'est cette communauté de vues qu'il s'agit d'affirmer, à travers des politiques publiques

portées à l'échelle de la région urbaine de Lyon.

Cinq grands domaines prioritaires de politiques communes ont été identifiés à cette échelle :

- Une politique commune de l'**attractivité**, condition pour alimenter le progrès social et environnemental auquel aspirent les métropolitains.
- Une politique commune de la "**soutenabilité**", basée sur la notion de transaction solidaire.
- Une politique commune de la **créativité**, dédiée à l'hybridation des innovations.
- Une politique commune de la **sociabilité**, favorable à la reconnaissance et à la culture de la diversité sous toutes ses expressions.
- Une politique commune de la **mobilité**, en quête d'alternatives au développement exponentiel des circulations.

# Une politique commune de l'attractivité

## ➔ DÉVELOPPER LA CULTURE DE "LIEU DU MONDE" DE L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES DE LA RÉGION URBAINE LYONNAISE

Dans les années 1980-90, Lyon a revendiqué et reconstruit son statut de ville internationale, retrouvant ainsi une place en Europe qui était historiquement la sienne. Autour de Lyon, d'autres villes, comme Saint-Etienne, ou territoires ruraux, comme le Beaujolais, ont entretenu des relations anciennes et solides avec les lointains.

Toute construction métropolitaine est d'abord la construction d'un rapport au monde, en tant qu'échelle de stratégie économique, mais aussi en tant qu'horizon culturel. L'héritage des territoires de la région urbaine lyonnaise est riche à cet égard, par ses productions, ses marchés, ses partenariats, ses migrants...

Mais le monde change vite. Il faut en permanence redéfinir ou réaffirmer ce qui nourrit la place de la métropole lyonnaise élargie dans la mondialisation du XXI<sup>e</sup> siècle, autrement dit sa "mondialité".

Une politique commune d'attractivité, c'est d'abord une politique de mondialité, qui combine la facilitation de l'accessibilité et des connexions mondiales (air, fer, mer-fluvial), la promotion économique, la visibilité événementielle, la vivacité culturelle, la qualité de l'accueil de l'étranger en général, l'excellence institutionnelle (universités, musées, fondations...).

**A VENIR**  
La promotion collective et multisectorielle de la mondialité de la région urbaine lyonnaise.

## ➔ PORTER L'EXCELLENCE DANS LES DOMAINES DE FORMATION, DE RECHERCHE ET DE RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT LES PLUS EN POINTE, ET LES RENDRE PLUS SOLIDAIRES ENTRE EUX

En France, l'université et la recherche se sont constituées durant l'époque contemporaine comme relevant de la compétence de l'Etat. Depuis la décentralisation, les Régions, et particulièrement la Région Rhône-Alpes, ont pris une place croissante dans ces domaines de compétence, et construit leur propre politique en la matière.

La région métropolitaine doit prendre également toute sa place dans ces domaines, qui sont centraux pour une économie de la connaissance. Le paysage universitaire, de la recherche, et des grandes écoles, est complexe dans la région urbaine de Lyon, comme partout en France.

Cette complexité est une richesse, à condition de la faire vivre comme un réseau actif, capable de créer et recréer des alliances en permanence, et de se présenter à l'extérieur comme solidaire.

**A VENIR**  
Poursuivre la stratégie d'alliance métropolitaine des milieux de l'enseignement supérieur et de la recherche.

## ➔ PENSER L'OFFRE TOURISTIQUE COMME UN ENSEMBLE DE SERVICES PROPOSÉS AUSSI BIEN AUX HABITANTS DE LA RÉGION URBAINE DE LYON QU'ÀUX CLIENTÈLES LOINTAINES

Rendre la métropole globalement attractive, dans ses cœurs urbains comme dans ses campagnes, c'est d'abord la rendre désirable pour les individus et les ménages. S'installer dans la région urbaine de Lyon, c'est aussi pouvoir y combler ses besoins d'habitant,

qu'apporter sa contribution économique (métiers, emplois, compétences, revenus, investissements).

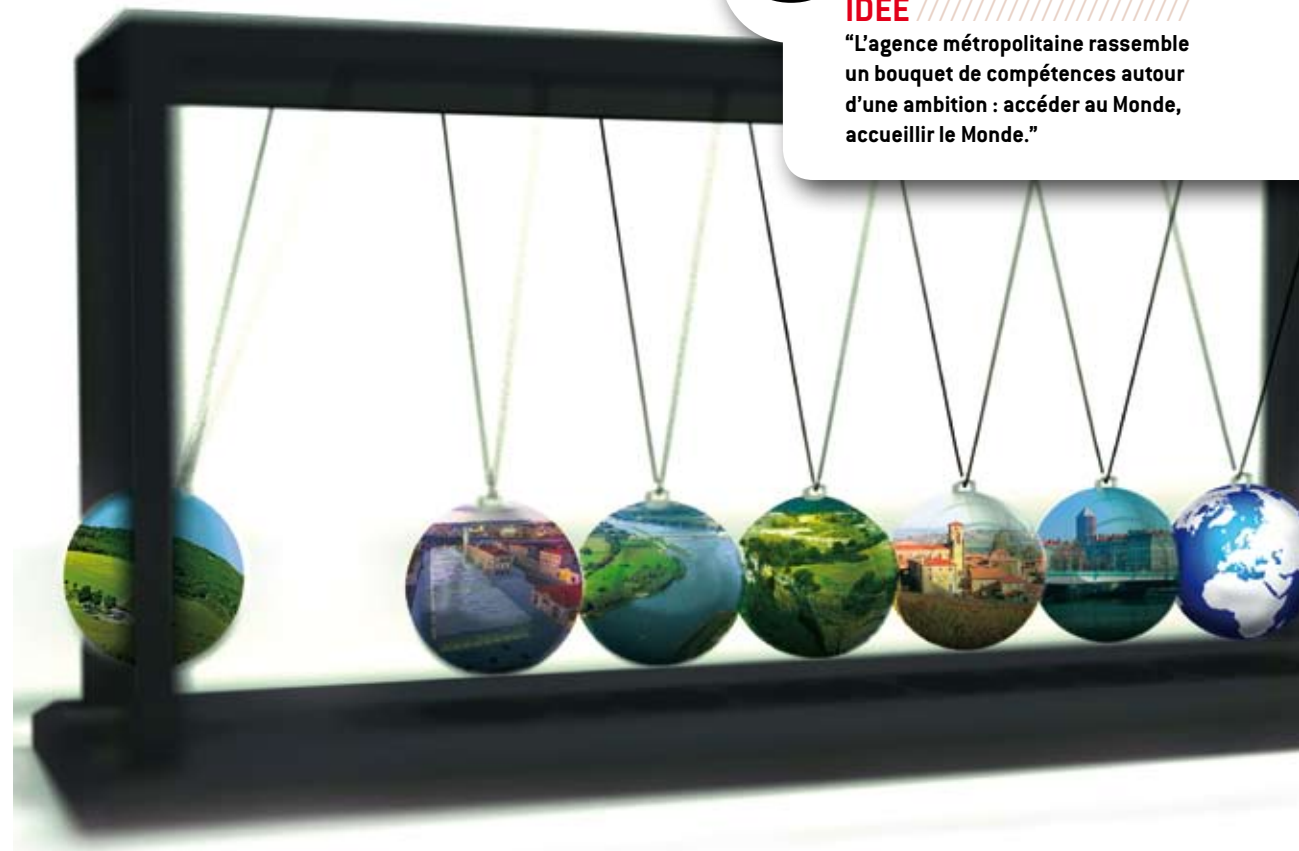
L'économie productive, base de la puissance économique, a tout à gagner à se combiner à une économie résidentielle, grâce à laquelle les revenus générés par la première ne quitteront pas le territoire. Un bon levier de cette combinaison, c'est une politique de tourisme qui ne vise pas seulement la clientèle de passage,

mais d'abord les 2,9 millions d'habitants de la région urbaine, qui deviennent leurs propres prescripteurs touristiques en vivant leur villes et leurs campagnes comme des lieux de plaisir, de récréation, et de festivité.

**A VENIR**  
Une politique touristique intégrée dans l'ensemble des politiques en faveur de la qualité de la vie métropolitaine.



**IDÉE**  
"L'agence métropolitaine rassemble un bouquet de compétences autour d'une ambition : accéder au Monde, accueillir le Monde."



# Une politique commune de la “soutenabilité”

## ➔ ORGANISER LES TRANSACTIONS SOLIDAIRES DES RESSOURCES D'INTÉRÊT COLLECTIF ENTRE LES TERRITOIRES

Chaque territoire de la région urbaine lyonnaise est doté de ressources environnementales (eau, terres, bois et forêts...), sociales (parcs de logements, équipements de centralité...), économiques ou fonctionnelles (centrales productrices d'énergie, espaces économiques...).

Les territoires de la métropole savent activer leurs ressources et développer leurs propres services locaux, mais les transactions solidaires entre territoires de ce qui représentent somme toute les “biens communs de la métropole” n'en sont qu'à leur balbutiement.

Les acteurs de la région urbaine peuvent construire des transactions solidaires par :

- Des investissements croisés entre territoires, en fonction des possibilités de contributions, des avantages comparatifs et des besoins spécifiques de chacun d'eux : développer le logement là où les centralités y invitent, conduire une politique foncière de préservation des espaces ouverts là où la richesse agronomique, écologique ou paysagère le justifie, et combiner ainsi les forces de chacun des territoires au mieux de ce qu'il est et peut faire.
- Des investissements collectifs métropolitains de compensation à l'égard d'un territoire qui assume une fonction indispensable à tous et pénalisante pour lui : investir solidairement pour un grand équipement d'intérêt métropolitain, une infrastructure nécessaire, ou au contraire une politique de préservation foncière, et construire avec le territoire support concerné le projet compensatoire à son effort.

- Des systèmes d'échanges organisés par des collectifs en dehors de la puissance publique, selon les mêmes principes de complémentarité : accompagner les collectifs associatifs, les coopératives, les organisations mutualistes, dans l'organisation de petits marchés locaux de biens (alimentaires notamment) ou de services (services à domicile par exemple), voire dans des projets d'aménagement plus amples.

A plus long terme, une économie sociale et solidaire du développement soutenable devra être capable d'organiser la transaction des biens communs en les soustrayant à la pression spéculative.

Plus largement, la transaction solidaire des biens communs est une des façons de travailler à l'ajustement des demandes et des offres dans la grande région urbaine, en matière de logements, d'emplois, de services, de biens environnementaux, là où aucun territoire composant la région urbaine n'a à lui seul l'ensemble des solutions nécessaires à un développement soutenable.



### A VENIR

*Des accords d'investissements ou d'échanges pour une économie solidaire des ressources communes.*



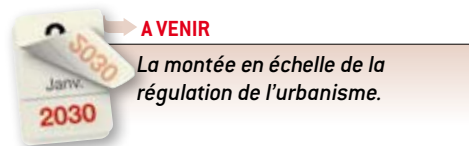
## IDÉE

“La convention annuelle des territoires du bassin Lyon-Rhône-Bugey organise les transactions solidaires : projets de développement et compensations écologiques.”

# Une politique commune de la “soutenabilité” (suite)

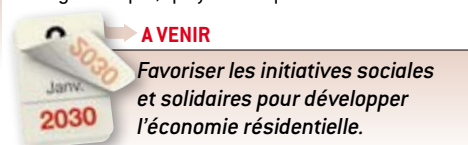
## ➔ ORIENTER L'URBANISATION DANS UN CADRE INTERCOMMUNAUTAIRE

Impossible de concevoir une politique globale d'aménagement soutenable si nous ne sortons pas du cadre communal. Une politique commune de “soutenabilité” passe par un moyen d'avancer dans la région urbaine de Lyon sur ce sujet de la montée en échelle de la maîtrise des sols et du projet urbain, de façon volontariste et expérimentale, sans attendre une réforme juridique nationale. Les chemins pour déborder progressivement le PLU communal pourront passer par de nouveaux documents cadres beaucoup moins morcelés (Plans climat-énergie, programmes locaux de l'habitat...), et tout simplement par les SCOT, en s'assurant de leur mise en œuvre effective.



## ➔ CONSTRUIRE UNE POLITIQUE PUBLIQUE DE L'ÉCONOMIE RÉSIDENIELLE DE LA RÉGION URBAINE DE LYON

Sortir de la dichotomie entre les services publics d'un côté et le marché concurrentiel des services à la personne de l'autre : les activités induites par l'économie résidentielle sont foncièrement sociales, donc socialisables, mais à condition d'innovations. Le principe des “chèques emploi services”, les initiatives de production et financement socialisés (type AMAP, microcrédit, coopératives, régies publiques) sont des pistes pour des territoires acteurs de leur économie résidentielle. En termes de production de services, d'emplois et de circulation de valeur, ces pistes resteront sans doute marginales ; elles ont cependant une puissance sociale, organisationnelle, symbolique, qui justifie qu'on les cultive.



**IDÉE** // // // // //  
 “La mutuelle territoriale des Collines du Lyonnais met en valeur des produits alimentaires de qualité, des ressources en eau et des énergies renouvelables.”



# Une politique commune de la créativité

## ➔ INCORPORER LA PRODUCTION SCIENTIFIQUE DANS LA DYNAMIQUE MÉTROPOLITAINE

Sciences, connaissances, techniques, savoirs, cultures : si le changement se produit, et s'il fait débat, c'est pour une part croissante du fait de l'incorporation dans la société et dans l'économie de la "production scientifique".

Pour une construction durable, une région métropolitaine devra savoir décroiser les sphères de la production scientifique et celles qu'elle nourrit et dont elle se nourrit (formation, production, services, culture...).

L'efficacité scientifique de la métropole est en jeu, dans sa capacité propre à faire advenir quelque chose de plus que ce que chaque réseau d'innovation amène par lui-même, et à poser les conditions d'imaginer de nouvelles découvertes.

La région urbaine de Lyon présente dans ce domaine des atouts considérables. Depuis plus d'un siècle, la science y "pense avec les mains" en faisant de l'application le principe de vérité de l'innovation. Les "arts mécaniques", la "chimie industrielle", la "science appliquée" sont quelques-uns de ces carrefours culturels et économiques qu'il s'agit de cultiver comme des hybrides précieux pour l'avenir.

➔ **A VENIR**  
Janv. 2030  
*Décloisonner les réseaux socio-scientifiques de l'innovation.*

➔ **FAVORISER L'ÉMERGENCE DES LIEUX D'HYBRIDATION, DE PRODUCTION, D'INNOVATIONS CROISÉES (USAGES-TECHNOLOGIES), DE CRÉATIVITÉ ET DE SERVICES QUI SERONT LES "PLATES-FORMES PRODUCTIVES" DE DEMAIN.**

**nécessités convergentes :**

- Celles de la reconversion durable des espaces industriels du siècle dernier, comme la vallée de la chimie, pour permettre leur diver-

sification de fonctions (services, recherche, formation...) sans perdre leur vocation productive.

- Celles, complémentaires, de l'hybridation des campus et espaces universitaires pour leur donner aussi de nouvelles fonctions économiques et culturelles.
- Celles de la conception urbaine des espaces de travail de demain : mixité des usages, accessibilité post-automobile, compacité, intensivité plutôt qu'extensivité.

Entre la "plate-forme de production matérielle" et "l'hôtel industriel du XXI<sup>e</sup> siècle" : inventer les nouveaux lieux urbains d'une étape de développement où l'économique, le scientifique, le culturel, l'environnemental sont désormais indissociables. Chantier d'innovation, d'expérimentation, d'opérations pilotes...

➔ **A VENIR**  
Janv. 2030  
*L'expérimentation de plates-formes de l'hybridation.*

➔ **LANCER LE SALON DE L'HYBRIDATION TECHNOLOGIQUE**

Plutôt que de rechercher la spécialisation gagnante de demain ou la niche technologique non encore captée par une autre métropole, faire de l'hybridation un principe de rassemblement et de rencontres, entre mondes professionnels, entre mondes scientifiques, entre mondes économiques...

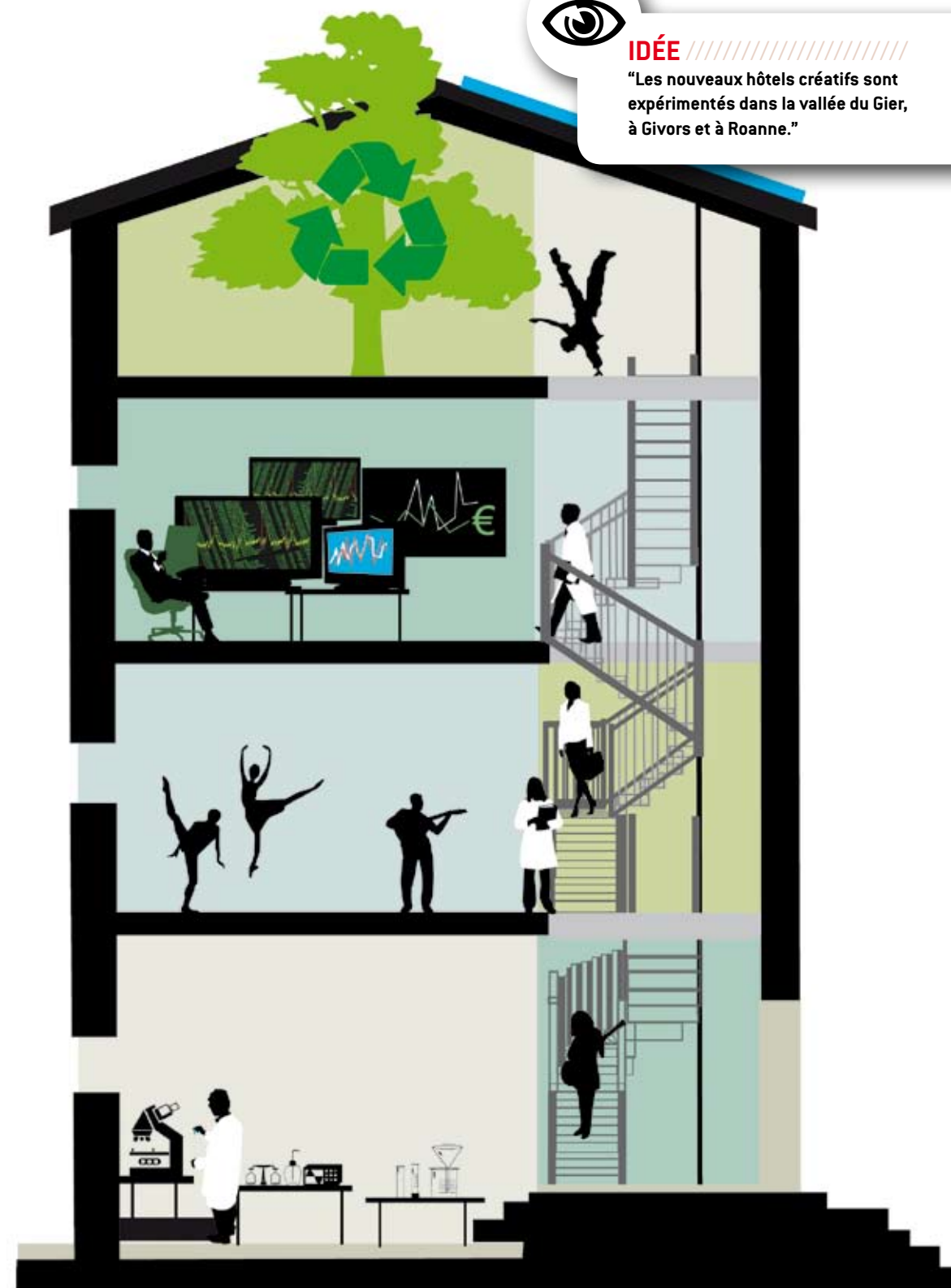
Cela pourrait se concrétiser par l'accueil du Salon des Instituts Carnot (salons partenariaux de la recherche technologique) afin d'en faire le rendez-vous des innovations combinées.

➔ **A VENIR**  
Janv. 2030  
*L'événement annuel métropolitain de l'innovation et de l'hybridation.*



**IDÉE**

"Les nouveaux hôtels créatifs sont expérimentés dans la vallée du Gier, à Givors et à Roanne."



# Une politique commune de la sociabilité

## ➔ RECONNAÎTRE LA VALEUR ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE TOUTES LES CONTRIBUTIONS À LA VIE MÉTROPOLITAINE, MÊME LES PLUS ORDINAIRES

Une grande région urbaine ne vit pas que d'emplois d'excellence, d'innovations et de services rares. Elle doit tout à ceux qui la font fonctionner au quotidien, l'approvisionnent, la nettoient, la surveillent, et assurent l'ensemble des services de base qui font la qualité de la vie et l'efficacité collective.

Ignorer la valeur de ces contributions serait injuste et dommageable. Aussi rapides et profonds soient-ils, les changements métropolitains ne doivent pas laisser sur le bord de la route ceux qui portent la métropole des services ordinaires. Il s'en suivrait des fractures sociales et territoriales dont on a déjà fait l'expérience. La généraliser à une échelle plus ample serait dramatique.



### ➔ A VENIR

*La valorisation économique, sociale et culturelle des métiers domestiques de la région urbaine.*

## ➔ PASSER DES ACCORDS SOCIAUX-TERRITORIAUX ENTRE COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES, SYNDICATS D'EMPLOYEURS ET SYNDICATS DE SALARIÉS, POUR CONSTRUIRE LOCALEMENT DES INTÉRÊTS COMMUNS

Lorsqu'elles se produisent, les ruptures socio-économiques (fermetures d'entreprises, crises de filières ou de branches, restructurations) sont souvent vécues comme localisées, limitées à un contexte que la métropole dans son ensemble s'efforce de digérer plus ou moins rapidement.

L'avenir connaîtra forcément des ruptures de ce genre. Plus les systèmes d'acteurs qui les encaissent sont étroits, plus les coups sont rudes. Le développement est plus solide lorsqu'il s'ancre dans le territoire ; il en est de même pour la résilience face aux à-coups du système économique global.



### ➔ A VENIR

*L'énoncé d'accords socio-territoriaux pour anticiper les moments de crises locales.*



## IDÉE

**"Le cluster des services et fonctions domestiques de la région urbaine lyonnaise met au point une certification de qualité sociale de l'emploi adoptée par ses entreprises publiques et privées."**



# Une politique commune de la sociabilité (suite)

## FAIRE VIVRE LA SOLIDARITÉ GÉNÉRATIONNELLE

Comme partout en Europe, la région urbaine de Lyon sera structurellement plus âgée en 2030. En faire une mauvaise nouvelle serait nier la réalité sociodémographique de demain.

Face au vieillissement, une région urbaine durable sera une région qui saura faire une place à ses anciens, dans les différents âges qui s'inventeront avec l'accroissement de l'espérance de vie (3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> âges). Ils sont en particulier à la fois un des publics et une des clés d'une économie sociale et solidaire, fondatrice d'une action collective entre les territoires.



**A VENIR**  
*La reconnaissance sociale et culturelle de la diversité des rôles des anciens.*

## CULTIVER UN COSMOPOLITISME PROPRE À LA RÉGION URBAINE DE LYON

Une ville devient métropole lorsqu'elle s'ouvre sur le monde. La région urbaine lyonnaise est inscrite depuis longtemps dans des flux

migratoires qui ont fait une grande partie de sa richesse. Demain ces flux migratoires seront indispensables à son dynamisme démographique, social, culturel et économique. Ils seront plus mondialisés et plus diversifiés que jamais.

Après d'autres grandes concentrations métropolitaines, la région urbaine élargie entrera dans l'ère du cosmopolitisme. Mais nous savons que l'hétérogénéité sociale et culturelle n'est pas spontanément heureuse : le cosmopolitisme requiert une attention dans tous les domaines de la vie quotidienne (école, culture, logement, santé, droits individuels, protection sociale) pour donner le meilleur.

Une région accueillante, fluide, ouverte au monde, capable de tirer parti des métissages sera vécue par tous comme celle d'un cosmopolitisme heureux.



**A VENIR**  
*La mise en culture d'un cosmopolitisme propre aux territoires de la région urbaine de Lyon.*

# Une politique commune de la mobilité

## POURUIVRE ET ACHEVER LA CONSTRUCTION D'UNE AUTORITÉ ORGANISATRICE DES MOBILITÉS MÉTROPOLITAINES (ET SA FISCALITÉ)

Une autorité coordinatrice des Autorités organisatrices de transports collectifs ? Toutes les régions métropolitaines sont confrontées à ce défi. Il est central, peut-être est-ce même la priorité n°1, dans l'agenda d'une région métropolitaine durable.

Chaque configuration métropolitaine est porteuse d'une solution de coordination qui lui est propre. On pourrait être tenté de chercher cette solution dans un modèle rationnel, porté par une politique nationale et normative. Mais est-ce être une métropole que d'attendre du gouvernement central qu'il fabrique le cadre d'action requis ? Ou bien n'est-ce pas précisément en l'inventant pour elle-même et par elle-même ?

Dans cette perspective, la voie de la gouvernance a été, sinon épuisée, du moins fortement sollicitée. Elle reste nécessaire, mais elle ne peut trouver son efficacité que dans l'activation d'une autre voie, celle du "gouvernement" : entendons par là l'institution durable et fondée sur des rapports d'autorité des accords de tous ordres (financiers, techniques...) nécessaires à la mission impartie.



**A VENIR**  
*Une Autorité Métropolitaine de Mobilité Durable avec sa fiscalité propre.*

## MULTIPLIER LES SYSTÈMES D'INFORMATION QUI PERMETTENT AUX INDIVIDUS D'OPTIMISER LEUR MOBILITÉ MULTIMODALE

Les problèmes collectifs ont des solutions collectives, mais ils ont aussi des solutions individuelles. En matière de mobilité, l'individu est un acteur qui peut configurer sa propre solution de mobilité, en fonction d'une multitude de choix et contraintes qui se présentent à lui (modes, accès, horaires, rythmes, aléas...).

C'est peut-être là, à long terme, le plus grand gisement de gains d'efficacité du système complexe des mobilités dans un contexte métropolitain : passage d'un développement extensif de l'offre de transport, aux usages intensifs de ce qui existe.

L'optimisation des usages par et dans la mobilité passe par une politique des systèmes d'information, d'orientation, et de guidage, une politique de localisation de services dans les lieux de la mobilité, une politique de l'ergonomie des espaces qui sont ainsi à la fois des espaces de circulation et des espaces d'accès, d'usages, de consommation... Toutes ces politiques prendront progressivement l'ascendant sur la classique (et toujours nécessaire) "politique des transports".



**A VENIR**  
*Des services d'offre de solutions de mobilité pour en diversifier les pratiques et intensifier l'efficacité personnelle.*

# Une politique commune de la mobilité (suite)

## ➔ PRÉFÉRER LES SOLUTIONS D'ACCÈS AUX SOLUTIONS DE DÉPLACEMENT

Passer des solutions extensives (nouvelles infrastructures, nouveaux systèmes physiques de transport) aux solutions intensives (nouveaux usages dans la mobilité) n'exonère pas d'une 3<sup>ème</sup> piste : la recherche des solutions alternatives aux déplacements, surtout les plus longs.

Accès virtuel (e-administration, e-éducation, e-santé, e-commerce...), préférence pour les ressources de proximité, gestion des accès pour optimiser les déplacements donc en diminuer la fréquence : tout un champ d'actions peut s'affirmer au nom de la métropole durable des proximités.



### A VENIR

La région urbaine 2.0 aux services entièrement accessibles par le net.

## ➔ TRANSFORMER LES GRANDES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES EXISTANTES EN OUTILS DE MOBILITÉ DURABLE

Dès lors que les actions précédentes portent leurs fruits, nous pouvons imaginer que, dans une génération, l'espace métropolitain se trouvera doté d'infrastructures moins utilisées. Un nouveau gisement d'aménagements pourrait s'ouvrir alors, pour refaire une ville des mobilités durables sur la ville des circulations naguère obligatoires.

Commencer à y réfléchir, c'est donner à voir un changement radical d'orientations et le faire advenir en l'anticipant. Les rocade, périphériques, autoroutes urbaines et autres pénétrantes sont appelées à connaître une nouvelle étape de leur histoire : il faut imaginer la transformation pour se donner des chances de la maîtriser.



### A VENIR

Les grands chantiers de la reconversion des emprises du "tout voiture" au bénéfice de la mobilité post-carbone.



## IDÉE

"Le centre de données partagées de l'agence des mobilités métropolitaines permet la circulation d'informations, collectées par tous, en temps réel."



# Conclusion

Change-  
ment de paradigme, change-  
ment de postures, voies nouvelles...  
La construction métropolitaine dura-  
ble, à l'échelle de la région urbaine  
de Lyon et à l'horizon 2030, peut sembler à  
la fois bien ambitieuse et bien lointaine, ou  
abstraite. **A la lecture des trente et quelques  
propositions qui rythment le texte de "Cap  
sur 2030", tout ne paraît cependant pas si  
lointain et inaccessible.**

Certaines des propositions sont volonta-  
irement soumises au débat, parce que **tout  
reste à inventer en la matière** ("Un système  
bancaire solidaire et d'initiative territoriale"),  
d'autres au contraire sont pleinement d'ac-  
tualité ("La montée en échelle de la régulation  
de l'urbanisme"). Certaines annoncent des  
chantiers où beaucoup est à imaginer ("Des  
accords d'investissements ou d'échanges  
pour une économie solidaire des ressources  
communes"), d'autres rappellent des rendez-  
vous déjà énoncés ("Une autorité métropo-  
litaine de mobilité durable avec sa fiscalité  
propre").

**Il n'est pas nécessaire de s'entendre  
sur l'ensemble de ces propositions pour  
commencer à mettre en œuvre telle ou telle  
d'entre elles.** En ce sens, "Cap sur 2030" ne  
se résume pas à un document prospectif  
pour stimuler l'anticipation qu'on pourrait être  
tenté de remettre dans un tiroir en attendant  
le futur, et ainsi se concentrer sur le présent.  
Mais il n'est pas davantage un programme à  
prendre ou à écarter dans sa globalité.

C'est une base de réflexion, de travail et de  
conception pour adopter l'une après l'autre,  
dès aujourd'hui, **les options qui s'imposent  
pour une métropole durable à l'échelle de  
la région urbaine de Lyon.** Ce "Cap sur 2030"  
se prend dès maintenant et se tient dans  
la durée, choix après choix, décision après  
décision.

L'ensemble de ces choix et de ces décisions  
ouvrira, ou non, des voies nouvelles, dessi-  
nera progressivement, ou non, un change-  
ment de postures, signifiera finalement, ou  
non, un changement de paradigme, pour la  
région urbaine de Lyon.

C'est en fin de compte de la volonté collective  
de tous les acteurs de la région urbaine de  
Lyon que dépendra ce cap des vingt prochai-  
nes années. **Puisse ce document, aussi  
imparfait soit-il, contribuer à l'affirmation  
de leur volonté d'agir ensemble dans le  
sens nouveau ici esquissé.**



# Les acteurs

Le texte "Cap sur 2030" est le fruit des ateliers initiés par la RUL, animés et synthétisés par Martin Vanier (Acadie), avec les apports des Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne.

Les ateliers se sont réunis à l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise les 29 octobre et 17 décembre 2009, 4 mars et 18 mai 2010.

## ONT PARTICIPÉ À CES ATELIERS

- Florence Lecoq,  
Dominique Colin  
Conseil général de l'Ain
- Céline Magry,  
Jean-Louis Ferrand  
Conseil général du Rhône
- Corinne Tourasse,  
Pierre Houssais  
Grand Lyon
- Philippe Dhenein,  
Jany Dherville  
Région Rhône-Alpes
- François Duval,  
Lionel Martinez,  
Claire Sorrentini  
Saint-Étienne Métropole
- Patrick Phulpin  
Communauté  
d'agglomération  
de Villefranche-sur-Saône
- Bernard Dupont  
Communauté  
d'agglomération  
de Bourg-en-Bresse
- Philippe Prud'homme,  
Bruno Benetier  
Grand Roanne
- Samuel Riblier  
Pays Viennois
- Frédéric Pin,  
François Payebien  
CAPI
- Anne Guillabert  
SGAR
- Jean Frébault,  
Sylviane Cartaz  
Conseil de développement  
du Grand Lyon
- Jean-Pierre Picolet  
Conseil de développement  
de Saint-Étienne Métropole
- Olivier Frérot,  
Emmanuel Cellier  
Agence d'urbanisme de Lyon

- Brigitte Bariol,  
Angélique Tholoni  
Agence d'urbanisme de  
Saint-Étienne
- Anne Dubromel  
Région Urbaine de Lyon

## SELON LES THÈMES, DES EXPERTS ONT ÉGALEMENT ÉTÉ INVITÉS

- Michel Lussault  
PRES-ENS
- Jean-Charles Castel  
CERTU
- Anne-Marie Laurent  
Conseil général du Rhône
- Stéphanie Beauchêne  
Maison du Fleuve Rhône
- Bernard Germain  
Groupe Colas Rhône-Alpes
- André Magnon-Pujo,  
Elodie Auroux  
Kéolis Lyon
- Giorgio Giovannini  
Mobilidée

## DEUX SÉANCES DE TRAVAIL ONT PERMIS D'ENRICHIR LA SYNTHÈSE

Le 3 juin 2010, sollicitation  
de regards d'experts :

- Jacky Vieux  
Maison du Fleuve Rhône
- Jean-Charles Castel  
CERTU
- Maël Meralli  
Doctorant
- Philippe Dujardin  
Politologue Grand Lyon
- Brigitte Bariol  
Agence urbanisme de  
Saint-Étienne

## LE 11 JUIN 2010, SOLLICITATION DES REGARDS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

- Jean-Pierre Picolet,  
André Pichon  
Conseil de développement  
de Saint-Étienne Métropole
- Pierre-Yves Tesse,  
Pierre Houssais  
Conseil de développement  
du Grand Lyon
- Annie Chanut,  
Hugo Trentesaux  
Conseil de développement  
du Nord-Isère
- Gérard Geoffray,  
Samuel Riblier  
Conseil de développement  
du Pays Viennois
- Jean-Roger Régnier,  
Marion Haudin  
Conseil local de  
développement Rhône-  
Pluriel
- Laurent de Pessemier  
CESR Rhône-Alpes

## ONT ÉGALEMENT APPORTÉ LEUR CONTRIBUTION

- Michelle Ciavatti  
SEPAL
- Catherine Foret  
Sociologue
- Corinne Hooge  
Grand Lyon
- Sophie Gourlaouen  
Mairie de Villeurbanne

+++++

## Martin Vanier

Martin Vanier est géographe, professeur à l'Institut de Géographie Alpine de l'Université Joseph Fourier de Grenoble. Il a développé ses recherches depuis quinze ans dans le domaine des mutations territoriales et des politiques d'aménagement en France. Ancien élu municipal, il intervient comme expert auprès de diverses collectivités territoriales, en France et à l'étranger. Il est membre du laboratoire PACTE (Politiques publiques, Action politique, Territoires), qu'il a dirigé lors de sa création. Il est directeur d'études au sein de la coopérative conseil Acadie (Paris).

+++++



"Cap sur 2030" a fait l'objet d'une présentation suivie d'un débat lors de l'Assemblée Générale de la RUL le 2 juillet 2010. Les éléments de ce débat ont été intégrés à cette version que les élus ont souhaité publier.

# NOTES

# La Région Urbaine de Lyon

## PORTEUR DE RÉFLEXIONS, INCUBATEUR DE PROJETS

### STATUT ET MISSIONS

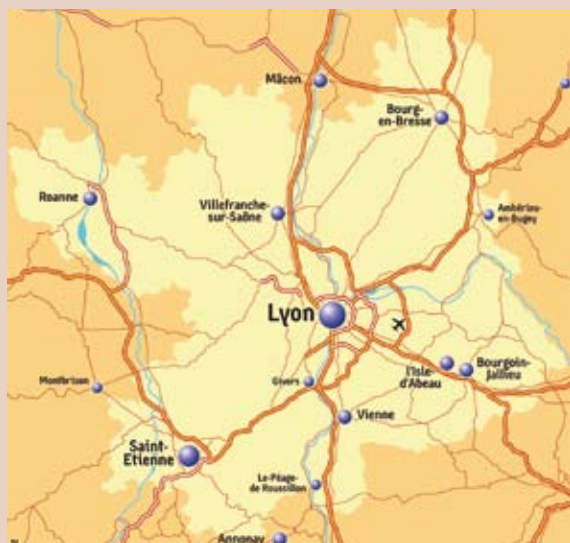
Association loi 1901 créée en 1989, la Région Urbaine de Lyon (RUL) a pour mission d'animer la concertation, d'élaborer des stratégies convergentes et d'initier des projets à l'échelle métropolitaine, dans le respect de la diversité, donc de la richesse, des territoires qu'elle rassemble.

### TERRITOIRES MEMBRES

Pour créer les conditions d'une réflexion commune menant à la conduite d'actions partagées, la RUL réunit le Grand Lyon, la Région Rhône-Alpes, Saint-Etienne Métropole, les départements de l'Ain, de l'Isère, de la Loire et du Rhône, les communautés d'agglomération de la Porte de l'Isère, du Pays Viennois, de Villefranche-sur-Saône, du Grand Roanne et de Bourg-en-Bresse.

### GOUVERNANCE

La RUL est co-présidée par Gérard Collomb (Président de la Communauté Urbaine de Lyon) et Jean-Jack Queyranne (Président de la Région Rhône-Alpes), le délégué des co-présidents étant Jean-Paul Bret.



**Région Urbaine de Lyon**  
31 rue Mazenod - 69426 Lyon Cedex 03  
Tél. : 04 78 93 99 69  
contact@regionurbainedelyon.fr  
www.regionurbainedelyon.fr

"Cap sur 2030" est une publication de la Région Urbaine de Lyon.

**Directeur de la publication :** Jean-Paul Bret.

**Rédactrice en chef :** Anne Dubromel.

**Rédaction :** Martin Vanier, Emmanuel Cellier, Anne Dubromel.

**Coordination :** Pierrick Arnaud, Danielle Chassagnac, Jacqueline Visoz.